

Des migrants expulsés par les États-Unis demandent des documents au Mexique

Image not found or type unknown



La Havane, 17 mai, (RHC)- Des représentants des migrants renvoyés par les États-Unis d'abord sous le titre 42, puis sous le titre 8, demandent au gouvernement mexicain de leur fournir des documents et des pièces d'identité pour rester légalement dans le pays.

Il s'agit de ceux qui sont acceptés au Mexique après avoir été expulsés par les États-Unis et qui sont déjà victimes des sanctions prévues par le titre 8, à savoir l'interdiction d'entrer dans le pays voisin de quelque manière que ce soit pendant cinq ans.

Francisco Dangelo, directeur de l'entreprise Venemex, a déclaré au journal Milenio que si les autorités ne fournissent pas de documents d'identité, de travail ou d'éducation, les migrants renvoyés qui restent dans le pays pourraient devenir une population vulnérable posant des problèmes pour le Mexique.

S'ils ne sont pas productifs et ne s'intègrent pas dans la société, le gouvernement devra chercher des moyens de résoudre leur séjour dans le pays", a averti l'expert, qui a expliqué que l'un des principaux problèmes des migrants est de ne pas disposer de pièces d'identité pour les procédures de transit ou pour l'obtention d'un travail temporaire.

Source : Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/322865-des-migrants-expulses-par-les-etats-unis-demandent-des-documents-au-mexique>



Radio Habana Cuba